



## EXTRAIT

du Registre des Délibérations du **CONSEIL MUNICIPAL**  
de la Commune de **LABRUGUIERE (Tarn)**

**SÉANCE DU 4 avril 2007**

### **Acquisition d'une partie de parcelle** **Propriété de Monsieur Michelou**

Dans le cadre de l'embellissement, de l'amélioration du cadre de vie et de la dissimulation des conteneurs Ordures Ménagères dans le centre ancien de Labruguière,

Considérant la dynamique de réhabilitation du centre ancien engagée, en particulier dans ce cœur d'ilôt et encouragée dans le cadre de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP),

La Commune souhaite procéder à l'acquisition d'une partie de la construction de Monsieur Michelou, cadastrée section AB n°134 pour une superficie d'environ 10 m<sup>2</sup>.

Compte tenu de l'état de cette surface l'acquisition se fera à l'euro symbolique.

La Ville prendra à sa charge les frais de notaire et de géomètre et engagera l'aménagement de ce nouvel espace destiné à recevoir 4 conteneurs pour les ordures ménagères et le tri sélectif.

Vu l'avis favorable des commissions « Communauté d'Agglomération, Urbanisme, Affaires Générales » et « Cadre de Vie, Réseaux, Environnement » du 30 mars 2007,

Au vu des différents éléments, le Conseil Municipal, se prononce **à l'unanimité** :

- sur les conditions de cette transaction,
- autorise Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires à sa réalisation.

Ainsi délibéré à Labruguière, les jours, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,

**LABRUGUIERE, le 4 avril 2007**  
**Le Maire,**

**Jean-Louis DELJARRY.**